Zeitschrift: L'Architecture suisse : revue bi-mensuelle d'architecture, d'art, d'art appliqué et de construction

Herausgeber: Fédération des architectes suisses

Band: 2 (1913)

Heft: 8

Artikel: A propos d'appareils d'éclairage

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-889834

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

d'art. Demandons aux œuvres d'architecture d'être avant tout belles et modernes et peut-être un jour, de tous les essais, de toutes les tentatives plus ou moins satisfaisantes auxquelles nous assistons aujourd'hui, sortiront diverses variétés d'un style nouveau qui, dans la mesure où cela est encore possible aujourd'hui, seront chacune l'image des goûts, des sentiments, des idées et des mœurs des différents peuples de la terre.

Quoiqu'il advienne, ne fondons pas de trop grands espoirs sur les efforts tentés pour hâter un renouveau de l'architecture. Malgré tout leur intérêt, les expositions de modèles et d'intérieurs, les publications, les conférences, les lois et les règlements, les concours de façades et les brochures de propagande ne produiront jamais de résultats très frappants. Pour inaugurer une ère nouvelle, il faut des exemples, il faut des actes. Gardons-nous d'attendre le salut des seuls efforts des architectes. Pour que le labeur de ceux qui cherchent ne soit pas vain, il faut un public qui leur donne l'occasion d'exercer leurs talents, qui les encourage et qui les distingue de la foule compacte des incapables et des intrigants. Les administrations publiques, les financiers millionnaires, les commerçants enrichis et les spéculateurs heureux doivent donner l'exemple et fournir aux véritables artistes les moyens d'accomplir des actes. *Camille Martin.*

A propos d'appareils d'éclairage.*

La recherche continuelle de formes neuves, inédites, est devenue aujourd'hui une véritable maladie. A peine un modèle est-il lancé sur le marché qu'il doit être remplacé par un autre. Cette agitation perpétuelle est funeste à l'art décoratif. On s'en est déjà rendu compte dans beaucoup de domaines où l'on est parvenu non sans peine à retrouver un certain calme et une certaine unité. Dans la fabrication des lustres et en général de tous les appareils d'éclairage, on n'a point encore dépassé la période des recherches et des tâtonnements. Sous l'influence des tendances modernes, plus d'un architecte compose aujourd'hui les appareils d'éclairage avec les autres parties de la décoration d'une chambre. Bien que cela paraisse paradoxal au premier abord, ce fait a entraîné des conséquences fâcheuses pour l'industrie des lustres, il l'a empêché de prospérer comme d'autres branches d'industrie, celle des meubles par exemple. La plupart des artistes se figurent que le bronze se traite comme le bois et qu'il peut se modeler au gré de leur fantaisie. C'est une grave erreur de croire que l'on peut exécuter n'importe quel projet en métal coulé. En effet, le sculpteur doit fabriquer un modèle en métal de chaque partie; ce modèle déjà très poussé est utilisé pour la fabrication du lustre lui-même. Il est donc clair que, pour exécuter un projet à un seul exemplaire, il faut faire des frais considérables, et que le prix de revient d'un appareil unique est fatalement très élevé. Dans la plupart des cas, le fabricant ne peut employer des procédés aussi dispendieux. Pour se tirer d'affaire, il doit avoir recours à l'un ou l'autre des moyens suivants: Ou bien il remplacera le bronze fondu par une matière moins coûteuse, ou bien il couvrira ses frais en mettant le nouveau modèle dans le commerce. Cette dernière façon de faire risque d'avoir peu de succès, tant qu'il n'existera pas certains types plus ou moins généralement admis, et tant que beaucoup d'architectes croiront déroger en utilisant des modèles qu'ils n'ont pas composés eux-mêmes. Par conséquent, dans la plupart des cas, le fabricant auquel on adressera une commande spéciale n'aura pas d'autre ressource que de renoncer à la technique de la fonte et de la remplacer par celles du « plaqué » ou du « repoussé ». Loin de nous l'idée de jeter un discrédit sur ces façons de traiter le métal. Il n'en est pas moins certain qu'elles n'ont pas la même solidité que la fonte. Et la solidité est l'une des qualités auxquelles notre époque tient le plus.

Si donc aujourd'hui l'industrie des appareils d'éclairage n'est pas aussi avancée que d'autres industries d'art, la faute en est plus aux fabricants qu'aux artistes. Il ne suffit pas, en effet, que des architectes adressent de temps à autre des commandes aux fabricants, il faut que les fabricants s'entourent de collaborateurs permanents qui restaureront peu à peu une tradition perdue.

Il est hors de doute que, de nos jours, dans bien des domaines, on tient de nouveau compte des expériences du passé. Si l'on jette un regard en arrière, on est frappé des grandes transformations apportées en peu de temps aux appareils d'éclairage. De l'huile et des bougies, on a passé rapidement au pétrole, au gaz, puis enfin à l'électricité. Chacun a pu remarquer, dans cette évolution, combien la période du gaz a été stérile, au point de vue artistique; elle n'a pas su créer les appareils qui conviennent à ce mode d'éclairage et qui soient en même temps d'aspect satisfaisant. Tous les

* D'après un article de Richard L. F. Schulz, paru dans le „Jahrbuch des deutschen Werkbundes“ 1912. Eugène Dietrich. Editeur. Jena.

perfectionnements qui ont été apportés aux appareils avaient un caractère technique; c'est de nos jours seulement que l'on commence à se préoccuper du côté esthétique du problème.

Par contre, les artistes se sont intéressés d'emblée à l'éclairage électrique. Cela s'explique par le fait que les premières applications de l'électricité ont été faites à un moment où le mouvement moderne commençait, et où tout nouveau champ d'expérience était pour lui le bienvenu. On chercha tout d'abord à donner aux appareils des formes qui expriment les propriétés caractéristiques du courant électrique; après que l'Anglais Benson eut indiqué la voie, il semblait qu'on eut trouvé un principe de composition définitif. Les effets très nouveaux que l'on obtint en laissant simplement pendre les lampes au bout d'un fil ou d'un cordon étaient si séduisants que l'on s'abstint désormais de chercher d'autres solutions du problème. Les artistes s'imaginèrent qu'ils avaient trouvé là une source inépuisable de moyens d'expression. Ils pensaient pouvoir trouver des variations infinies sur le thème de la lampe suspendue à un fil, traduction presque littérale de la forme utile. On fut cependant assez vite rassasié de ce motif. Les appareils construits d'après ce principe avaient des formes trop déchiquetées, ils n'avaient pas assez de corps. On chercha souvent des effets faciles en formant des combinaisons de lignes grêles qui devinrent bientôt insupportables.

Maintenant que ces modèles ont perdu le charme de la nouveauté, on ne demande plus à un lustre d'être en premier lieu un appareil électrique. On veut avant tout qu'il soit bien approprié au local qu'il doit éclairer et qu'il ait un certain volume. Sans doute, la première qualité d'un lustre doit être de bien éclairer, mais il n'est pas nécessaire pour cela d'utiliser la force électrique d'une façon absolument rationnelle. Celui qui en a les moyens peut se payer le luxe d'atténuer l'intensité du foyer lumineux pour accommoder l'éclairage selon son goût, ou selon le caractère de son intérieur. En suivant les conseils de l'instinct plus que ceux de la raison, on a fini par abandonner les inventions les plus récentes pour revenir à des solutions inspirées par la tradition.

En premier lieu, on sentait le besoin de donner aux appareils un aspect plus solide et plus compact. Le type des anciens lustres fut remis en honneur. Le motif de la couronne qui supporte les foyers lumineux parut s'adapter fort bien aux nécessités de l'éclairage électrique, on en fit un fréquent usage. Aujourd'hui encore ce modèle est celui qui se rencontre le plus souvent. Il y aurait lieu de s'en féliciter si l'application qui a été faite d'un principe excellent ne prêtait pas à de nombreuses critiques. Toutes les couronnes que l'on trouve dans le commerce ont le défaut d'avoir l'air peu solide et trop bon marché. Par sa nature même, la couronne manque de volume. Tous les efforts tentés pour enrichir sa surface au moyen d'ornements quelconques n'ont pu lui donner les qualités qui lui manquent.

Un autre modèle ancien a également inspiré des dessinateurs modernes, c'est le lustre flamand à bougies. Avec son corps central massif d'où partent de légères branches aux lignes souples, il possède un charme particulier que l'on s'est plu à faire revivre. En ce faisant, on eut le regret de constater que ce type de lustre ne peut être modifié sans inconvénient: lorsqu'on change la direction des branches, pour mieux utiliser la lumière, lorsque l'on remplace les bougies par des ampoules, l'effet n'est plus du tout le même. On obtient aussi de mauvais résultats en entourant les lampes de globes de verre: les proportions de l'ensemble sont détruites par le fait que les points lumineux sont trop gros par rapport au corps central. Pour remédier à ces défectuosités, on a fait usage de bougies électriques. Malgré les critiques des théoriciens, ce compromis a obtenu un certain succès.

Il est hors de doute que l'éclairage électrique a suscité la création de bien des formes d'art nouvelles. Les appareils de petites dimensions: lanternes, appliques, etc., sont peut-être les mieux réussis. Dans la plupart des cas, on peut, par l'emploi d'étoffes de soie de couleur, atténuer l'éclat de la lumière.

CHRONIQUE SUISSE

Bâle. Musée des Beaux-arts.

La question du musée, pendante depuis tant d'années, approche de sa solution définitive. Le Conseil d'Etat vient d'en saisir le Grand Conseil qui doit en décider en dernier ressort et le met en présence de trois projets assez étudiés pour qu'on ait pu fixer approximativement le coût des divers devis. Comme une partie des terrains nécessaires se trouve déjà entre les mains de l'Etat, il est intéressant de connaître, à côté du prix de revient total, le montant de la dépense nouvelle à faire.

Projet Lesegesellschaft: 3 316 000 francs (2 967 000 francs). — Projet Rollerhof: 2 953 000 francs (2 378 000). — Projet Schützenmatte: 2 457 000 francs (2 150 000).

L'emplacement de la Lesegesellschaft, à côté de la cathédrale, sera probablement abandonné parce qu'il est le moins heureux au point de vue technique tout en étant le plus cher. Entre les deux autres, c'est celui du Rollerhof, c'est-à-dire entre la place de la cathédrale et le musée actuel que recommande en première ligne le préavis du Conseil